



COMMUNIQUÉ
Paris, le 16/10/2023

PRIVATISATION DES RADARS EMBARQUÉS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DEMANDE UNE ENQUÊTE APPROFONDIE À LA COUR DES COMPTES ET APPELLE LES AUTOMOBILISTES À SOUTENIR SON INITIATIVE.

En octobre 2015, le Comité interministériel à la Sécurité routière, alors présidé par le Premier ministre Manuel VALLS, décidait d'externaliser la conduite des voitures équipées de radars embarqués. Moins de deux ans plus tard, l'État commençait à passer des contrats avec des sociétés privées pour permettre à leurs salariés de conduire ces voitures-radars à la place des Forces de l'Ordre.

Mobilisée depuis l'origine contre la mise en œuvre du projet, l'association « 40 millions d'automobilistes » poursuit ses actions pour annuler la mesure de privatisation des voitures-radars embarqués. L'association a déposé une contribution sur la plateforme citoyenne de la Cour des Comptes pour demander à l'Institution de mener une enquête approfondie sur la mesure.

Aujourd'hui, lundi 16 octobre 2023, elle appelle les usagers de la route à apporter leur soutien à son initiative avant le 22 octobre prochain pour obtenir de la Cour des Comptes la mise en place effective d'investigations officielles.

Une mesure rejetée par la majorité des automobilistes

« Dès son annonce, la mesure avait suscité de très vives oppositions parmi les usagers de la route, conscients que la décision de confier la conduite de ces véhicules bardés de caméras et de capteurs à des salariés de sociétés privées allait encore renforcer la traque du moindre excès de vitesse et exposer les automobilistes à encore plus de répression. C'est pourquoi, à « 40 millions d'automobilistes », nous avons tout mis en œuvre pour que ce projet ne voit pas le jour : pétition en ligne, *happening* militant, recours en justice devant le Conseil d'État », rappelle Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Malheureusement, à cette date, aucune action n'a permis de freiner le déploiement de la mesure. La privatisation des voitures-radars s'est étendue à la majorité des départements métropolitains et les craintes de l'association se confirment au fil des années.

« Les voitures-radars privées représentent désormais plusieurs centaines de milliers de contraventions chaque année, plusieurs dizaines de millions d'euros supplémentaires pour les caisses de l'État. Et la sécurité routière ne s'en est pas trouvée améliorée, loin de là. L'État s'est défait de sa mission régalienne de contrôle du respect du Code de la route pour renforcer la rentabilité de ces véhicules, pas pour réduire l'accidentalité routière. D'ici la fin de l'année 2024, tout le territoire français devrait être concerné par la mesure, et l'État refuse toujours de jouer la transparence dans ce dossier. C'est inadmissible ! » dénonce Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Une enquête pour faire la lumière sur l'application de la mesure

C'est pourquoi l'association a déposé, le 9 octobre dernier, [une contribution sur la Plateforme citoyenne mise en ligne par la Cour des Comptes](#), qui invite les Français à proposer des « thèmes de contrôle et d'enquête pour les juridictions financières ». « 40 millions d'automobilistes » appelle tous les usagers de la route qui souhaitent que la lumière soit faite sur la mise en œuvre des contrats de privatisation à [apporter leur soutien à cette contribution](#).

« Pour aboutir à la mise en place effective et officielle d'une mission de contrôle de la Cour des Comptes, la proposition doit obtenir un maximum de soutiens de la part des citoyens. À « 40 millions d'automobilistes », nous estimons qu'il existe encore trop de zones d'ombre autour de cette mesure : combien coûte-t-elle exactement au contribuable ? Comment les entreprises retenues dans le cadre des appels sont-elles choisies ? Comment les chauffeurs sont-ils recrutés ? Qui s'assure du respect des consignes ? Combien d'infractions ont été constatées, de contraventions émises, d'amendes récoltées ? Nous appelons tous ceux qui veulent connaître la vérité sur la privatisation des voitures-radars à soutenir notre demande », détaille Pierre CHASSERAY.

Comment soutenir la proposition de « 40 millions d'automobilistes » ?

Pour apporter votre soutien à la contribution « Externalisation de la conduite des voitures équipées d'un radar embarqué », rendez-vous sur la Plateforme citoyenne de la Cour des Comptes **du 16 au 22 octobre 2023** :

- [Créez votre compte](#) sur la Plateforme citoyenne de la Cour des Comptes ;
- Sélectionnez la proposition [« Externalisation de la conduite des voitures équipées d'un radar embarqué »](#) par l'association [« 40 millions d'automobilistes »](#) ;
- Cliquez sur le bouton « Soutenir », à droite du texte de la contribution.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com